

LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE LA CAFEICULTURE AU TOGO, AU VIETNAM ET EN NOUVELLE-CALEDONIE

Jacques DEUSS

LE CAFÉ DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

Le café est, avec le sucre et le cacao, le premier produit d'exportation des pays en voie de développement. Son commerce représente environ 12 milliards de dollars par an.

Exclusivement tropical, cultivé dans 70 pays, le café joue un rôle essentiel dans l'économie des pays en voie de développement.

PRODUCTION		EXPORTATION		IMPORTATION	
Brésil	1 164	Brésil	943	Etats-Unis	1 109
Colombie	739	Colombie	508	Allemagne Fédérale	554
Indonésie	353	Côte d'Ivoire	226	France	358
Côte d'Ivoire	297	Indonésie	142	Italie	246
Mexique	277	El Salvador	140	Japon	226
Ethiopie	224	Ouganda	132	Pays-Bas	196
El Salvador	194	Mexique	113	Grande Bretagne	159
Ouganda	193	Guatemala	109	Espagne	137
Costa Rica	158	Cameroun	87	Belgique-Luxembourg	111
Guatemala	151	Ethiopie	80	Canada	108
MONDE	5 666	MONDE	3 307	MONDE	3 743

Source : Organisation Internationale du café (O.I.C.)

Tableau I :
CAFE - Production et commercialisation pour 1983
(en milliers de tonnes)

PRODUCTION

Le Brésil, avec 1,2 à 1,8 million de tonnes par an, représente 30 % de la production mondiale. La Colombie est le second producteur et second exportateur mondial (1). Les pays d'Amérique Centrale produisent plus de 10 millions de sacs sur 90 millions de sacs au total, dans le monde.

La production se répartit en : 2/3 pour l'*Arabica* (58 pays produisent du café *Arabica*) et 1/3 pour le *Robusta*, surtout produit en Afrique et en Indonésie.

EXPORTATIONS, IMPORTATIONS, CONSOMMATIONS

Une partie de la production est consommée localement. Les exportations contrôlées par l'OIC (2) représentaient 58,3 % de la production mondiale en 1983. Ce pourcentage est passé à plus de 80 % en 1985-86 du fait de la suppression temporaire des quotas en février 1986. Les stocks dans les pays producteurs et consommateurs sont importants : 60 millions de sacs, soit 2/3 de l'offre sur une année.

Les exportations non contrôlées par l'OIC, vers les pays non membres de l'Accord International du Café (pays arabes, pays de l'Est) représentaient jusqu'en 1985 environ 400 000 t (12 % des exportations). Les cours sur ce marché sont inférieurs de 50 % environ au cours mondial.

30 % des importations contrôlées par l'OIC sont effectuées par les U.S.A. La consommation en France est de 6 kg par habitant, chiffre moyen entre pays nordiques (Finlande : 13 kg/habitant) et Grande Bretagne (2,5 kg/habitant).

LES COURS DU CAFÉ

Les fluctuations sont limitées grâce à la discipline imposée par l'OIC (quota, contingentement des exportations). Le niveau des cours a été le suivant durant les trois dernières années :

- en 1984 : 2 500 FF/100 kg pour le *Robusta*, 3 000 — 3 200 FF/100 kg pour l'*Arabica*. Une pénurie de café *Robusta*, par suite de la sécheresse en Afrique, explique le niveau élevé des cours en 1984.

- en 1985 : 2 000 FF/100 kg pour le *Robusta*, 2 500 — 2 800 FF/100 kg pour l'*Arabica*. Contrairement à l'année précédente, les cours sur le Marché international ont évolué à la baisse durant la majeure

(1) Mais de novembre 1985 à novembre 1986, la Colombie a exporté 645 660 tonnes contre 619 140 tonnes pour le Brésil.

(2) Organisation Internationale du Café.

partie de 1985, en liaison avec l'amélioration des approvisionnements lors de la campagne de 1984-1985. Le contingent global d'exportation fixé initialement à 61,2 millions de sacs par l'OIC a été réduit à trois reprises de 1 million de sacs pour freiner l'effritement des cours. En fin d'année, les craintes suscitées par l'impact de la grave sécheresse survenue au Brésil ont favorisé une reprise des cours sur l'offre mondiale.

- en 1986, durant les quatre premiers mois, les cours atteignent les niveaux records de 1977. Le 19 février 1986, événement historique, l'OIC suspend le contingentement des exportations. Durant le deuxième semestre, les cours tombent à moins de 1 800 FF/100 kg pour le café *Robusta*, franchissant en décembre le seuil de 145 cents la livre au-delà duquel l'OIC doit examiner l'opportunité de remettre en vigueur le contingentement.

LE CAFÉ, FOURNISSEUR DE DEVICES AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

En Amérique latine, en Afrique, le café tient une place importante dans la valeur des exportations (10 à 25 %). La caféiculture a été longtemps plus rémunératrice sur une superficie donnée que la plupart des autres activités agricoles. Les recettes d'exportation des produits comme le café ont permis de financer les investissements.

	1983	1984
Colombie	63 %	58 %
Salvador	55 %	62 %
Nicaragua	44 %	
Costa Rica	28 %	
Guatemala	28 %	39 %
Brésil	12 %	15 %
Equateur	10 %	
Mexique	2 %	8 %

Source : *Economia Cafeteria*

Tableau II :
Part du café dans les exportations de divers pays
d'Amérique Latine en 1983 et 1984

Pour l'Etat, la taxation s'effectue de diverses manières : par les caisses de stabilisation en Afrique, lesquelles prélèvent jusqu'à 30 à 40 %, ou par le biais des taux de change (Brésil).

CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES DE LA PRODUCTION

Cultivé dans les régions tropicales humides (1 500 à 1 700 mm de pluie/an), le caféier est un arbuste qui entre en production au bout de 3 à 4 ans. La multiplication se fait par graines ou boutures. La durée d'une plantation varie de 25 à 30 ans ou plus, suivant le climat, le sol, l'entretien.

La maturation des cerises a lieu 7 mois après la floraison pour l'*Arabica*, 9 à 10 mois pour le *Robusta*. Les récoltes se font à la main et s'étalent sur 2 à 3 mois. Les frais d'établissement des plantations varient en fonction du coût de la terre (faible en Afrique, élevé en Amérique) du coût de la main d'oeuvre et de l'importance des soins culturaux.

La majorité des producteurs sont des petits propriétaires qui exploitent chacun moins de 2 ha (0,20 à 0,3 ha au Burundi et au Rwanda). La moitié de la production provient de plantations de 2 à 30 ha. Les grandes plantations, peu nombreuses, fournissent environ le tiers de la production mondiale.

Les rendements sont très variables : 1 500 à 4 000 kg/ha dans les plantations modernes, bien conduites : inférieurs à 400 kg dans la plupart des pays producteurs en raison surtout de méthodes de production s'apparentant davantage à la cueillette.

LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DE LA CAFÉICULTURE

Au cours des vingt-cinq dernières années, la production de café a augmenté dans le monde de 60 %. Seule la production du Brésil est restée stable (moyenne quinquennale 1977-1981 : 1 706 000 tonnes).

De nombreux pays ont établi des projets de développement fondés sur la caféiculture, afin d'accroître leurs ressources à l'exportation. Les objectifs fixés par ces projets sont généralement d'atteindre une production suffisamment élevée, d'augmenter la productivité des plantations, d'améliorer la qualité du café de façon à obtenir un meilleur prix de vente, enfin de contribuer au développement économique et social et d'améliorer le niveau de vie des paysans.

D'autres avantages sont attendus, comme l'amélioration des infrastructures économiques : routes, commercialisation, usinage, etc., le

développement de la recherche agronomique liée aux projets agricoles, l'amélioration du niveau technique des paysans et la formation de techniciens agricoles, le renforcement des institutions.

Les méthodes de développement de la caféiculture varient en fonction du système économique en vigueur dans chaque pays, lequel détermine plus ou moins les sources de l'aide extérieure indispensable pour la réalisation des projets. Il sera fait référence, pour cet article, à trois pays : Togo, Vietnam et Nouvelle-Calédonie.

LE PROJET DE RÉNOVATION DE LA CAFÉIERE AU TOGO

Le Togo est un pays d'économie libérale. Le revenu moyen par habitant est de 100 000 CFA (3) en 1984, mais d'un tiers seulement de ce montant en milieu rural. Salaire minimum : 450 CFA/jour en 1985.

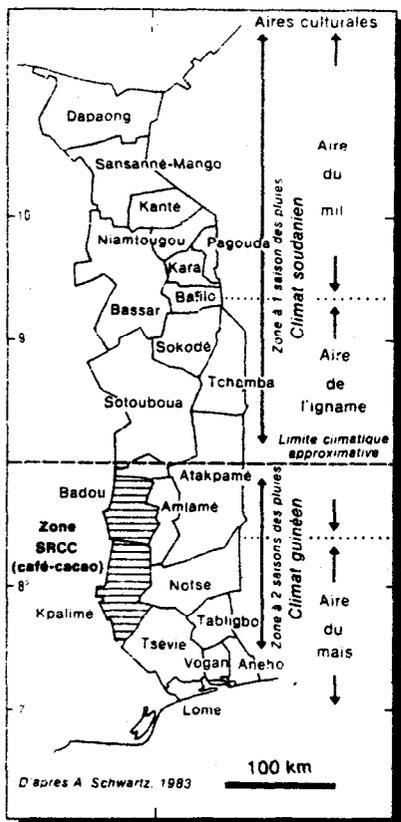
La production de café était en moyenne de 13 000 tonnes jusqu'en 1963. La stagnation du prix d'achat aux producteurs de 1963 à 1971 (72 F CFA/kg) et le vieillissement des plantations ont entraîné une baisse de production atteignant 43 % au cours de la période 1979-1983. L'objectif de production pour les années à venir a été fixé à 20 000 tonnes de café marchand.

	1975-1980	1981-1985	1986-1992
Replantations			
Caféiers	4 000 ha	7 500 ha	7 500 ha
Cacaoyers	4 400 ha	4 000 ha	2 000 ha
Traitement anti-capsides			
Cacaoyers (financement OPAT) (4)	35 000 ha	45 000 ha	35 000 ha
Construction de routes	170 km	300 km	250 km
Encadrement			
Cultures vivrières intercalaires		3 000 ha	
Cultures vivrières hors plantation		3000 ha	22 000 ha

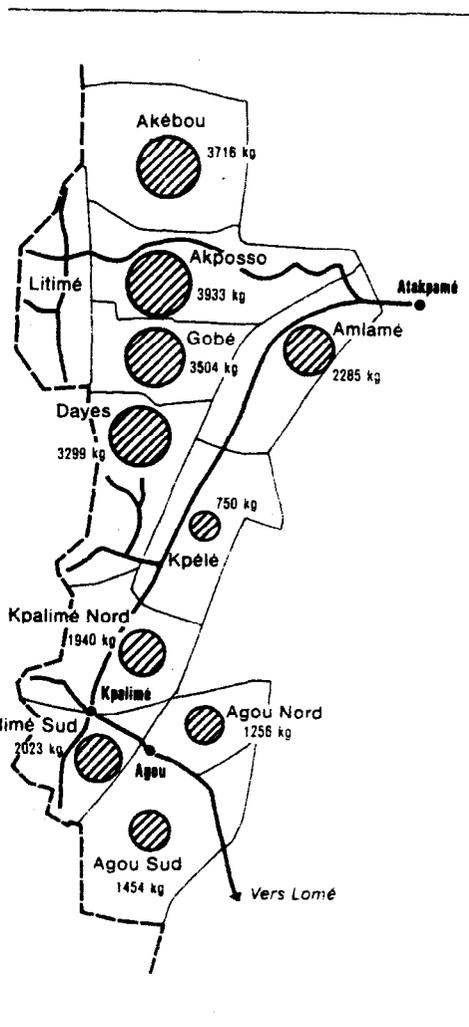
Tableau III :
Objectifs du Projet SRCC (1975-1992)

(3) 1 F CFA = 0,02 FF.

(4) Office des Produits Agricoles du Togo.



LA ZONE SRCC (CAFÉ-CACAO)
AU TOGO



— Routes goudronnées

● Villes

Dayes Zones SRCC

La surface des cercles est proportionnelle aux productivités moyennes des 5 premières années

CAFÉ

20 km

Les plantations sud-ouest de caféiers locaux *niaouli* couvraient environ 60 000 ha dans la région des Plateaux. Les plantations sont âgées et datent pour la plupart des années 1940-60.

Le projet de développement de la caféiculture a été confié à une Société d'Etat, la SRCC (5), créée en 1971, à la suite d'une étude réalisée par le Ministère Français de la Coopération. Ses objectifs, après la première phase de mise en place des structures et de la logistique apparaissent dans le tableau ci-dessus. A ces objectifs quantitatifs s'ajoutent la recherche appliquée, sous la responsabilité de la SRCC et confiée à l'IRCC (6) pour le café et le cacao depuis 1975, à l'IRAT (7) pour les cultures vivrières depuis 1979 ainsi que l'encadrement et la fourniture des moyens de productions dans le cadre de prêts et de subventions à 6 500 petits planteurs de 1974 à 1979 et à 12 000 planteurs supplémentaires de 1980 à 1985.

Financements

1971-1974 : Subventions FAC (8) : 425 millions F CFA
 Subventions Togo : 700 millions F CFA
 Subventions OPAT (9) : lutte anti-capsides

1975-1980 : Subventions Togo — FAC — OPAT : lutte anti-capsides
 Crédit IDA (10) : 6 millions de dollars (50 ans — 1,25 %)

1980-1986 : Crédit IDA : 9 millions de dollars
 Crédit de la CEE (11) : 12 millions d'équivalent dollars
 Crédit CCCE (12) : 1,5 milliards F CFA
 Subvention FAC : 750 millions de F CFA
 Subvention OPAT : Lutte anti-capsides
 (200 millions F CFA/an)

Environ 30 % des crédits ci-dessus sont destinés à l'opération café.

-
- (5) Société Nationale pour la Rénovation et le Développement de la Cacaoyère et la Caféière Togolaises.
 - (6) Institut de Recherches pour le Café et le Cacao.
 - (7) Institut de Recherches Agronomique Tropicale.
 - (8) Fonds d'Aide et de Coopération.
 - (9) Office des produits Agricoles du Togo.
 - (10) International Development Association (Banque Mondiale).
 - (11) Communauté Economique Européenne.
 - (12) Caisse Centrale de Coopération Economique.

Méthodes de développement

La SRCC a encadré progressivement toutes les régions productrices de café et de cacao en créant 13 secteurs de vulgarisation. La replantation, limitée à 0,50 ha par paysan, est effectuée à partir de clones sélectionnés de *C. Robusta*, diffusés sous forme de boutures racinées, pour la mise en place de pépinières villageoises, ou de plants.

Pour réaliser la plantation, les paysans bénéficient d'un prêt dont le montant par hectare était, en 1981, de 100 000 F CFA pour la replantation avec livraison de boutures plants et de 90 000 F CFA pour la replantation avec livraison de boutures racinées. Deux principes ont été fixés pour leur attribution : une sélection des planteurs réunis en groupement et le déblocage des crédits, étalé sur 4 ans, après contrôle de l'exécution des travaux par tous les membres du groupement.

Le crédit permet le financement des boutures racinées (1.300/ha à 20 F CFA), ou des plants (1.300/ha à 20 F CFA), des engrais utilisés jusqu'en année 3 (prix de subvention : 45 F CFA/kg) et assure au planteur une contre-partie pour son travail. Les conditions du prêt sont les suivantes :

Intérêt : 8,5 % et durée : 9 ans.

Différé de remboursement : 4 ans

La mise en oeuvre d'un crédit à la plantation a été proposée en 1974, par la Banque Mondiale par souci d'éviter une politique de don non mobilisatrice pour le planteur. L'octroi des prêts est assuré par un service de crédit, étroitement associé à la SRCC à tous les niveaux, et rattaché administrativement à la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

L'attribution du prêt à un planteur a lieu après un examen du programme de replantation, par le responsable du service de vulgarisation de la SRCC. Il est tenu compte de la nature du sol, de l'entretien, et du bon remboursement des prêts antérieurs. Les planteurs d'une même zone sont réunis en groupement de vulgarisation.

Trois services techniques ont un rôle important dans le bon déroulement des programmes.

- *Le service production matériel végétal et logistique*, assurant la production et la livraison du matériel végétal sélectionné. Il assure également la réception et la distribution du petit outillage, des engrais etc. La capacité de production de plants des centres de bouturages correspond à 2 000 ha environ par an. Les programmes sont établis en fonction des objectifs assignés à chaque secteur et des ajustements successifs sont apportés jusqu'à livraison des boutures ou des plants.

- *Le service de vulgarisation* a en charge les secteurs café, au nombre de onze ; le personnel d'encadrement a pour mission d'assurer le suivi et la formation des planteurs (entretien, fertilisation, etc).

- *Le service matériels-bâtiments-routes* assure la maintenance du parc automobile, l'entretien des bâtiments. Il participe en outre avec sa division Génie Rural, aux études et aux constructions de routes nécessaires pour désenclaver les zones de production. Le Comité de Gestion se réunit une fois par an sous la présidence du Ministre du Développement Rural. Son rôle est d'examiner les budgets établis dans le cadre des accords de crédits, d'examiner les programmes et d'approuver les comptes de l'exercice écoulé.

Le Directeur Général de la SRCC, est assisté, pour l'administration par un service financier, un service du personnel et un service achat.

Les organismes de financement (FAC, CCCE et la Banque Mondiale) assurent une à deux missions de supervision par an. A l'occasion de ces missions, des recommandations sont faites aux ministères de tutelle et aux techniciens pour orienter le projet ou pour suggérer des mesures susceptibles d'améliorer le déroulement des opérations. Quelques problèmes ont souvent été évoqués à l'occasion de ces missions : le niveau des prix du café aux producteurs et de recouvrement du crédit aux paysans.

Concernant le prix du café, celui-ci a toujours été au Togo, beaucoup plus bas qu'en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, et bien que le café demande plus de soins et travail que le cacao, son prix est resté jusqu'en 1983 inférieur à ce dernier.

	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
I. CAFE ROBUSTA							
Côte d'Ivoire	300	300	300	350	380	400	400
Togo	200	215	235	290	315	365	400
Cameroun :							
C. Robusta						470	
C. Arabica						520	
II. CACAO							
Côte d'Ivoire	300	300	300	350	375	400	400
Togo	220	225	235	275	300	315	360

Tableau IV :
Prix officiels d'achat au producteur
 (francs CFA/kg)

Pour l'Etat, cette politique visait à obtenir un bénéfice élevé à l'exploitation du café. Les infiltrations de cacao à travers la frontière du Ghana s'expliquaient à la fois par cette prime accordée au cacao et par un prix libellé en monnaie forte.

1983 marque un changement de politique : le prix du café est le même que celui du cacao ; en 1984 le prix du café est supérieur à celui du cacao ; en 1986-87 le prix du café est le même qu'en Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne le recouvrement des prêts, la restructuration du secteur de la commercialisation du café et du cacao avait été dès 1974, l'une des pierres d'achoppement des négociations avec la Banque Mondiale. L'Etat prit alors l'engagement de procéder aux réformes nécessaires. Il n'est pas possible en effet de réaliser un crédit agricole de masse sans le contrôle de la commercialisation.

En raison d'intérêts divergents, les études qui furent faites et les solutions qui furent adoptées n'ont pas résolu le problème. Sur l'ensemble des prêts qui furent accordés de 1975 à 1983, 17 % étaient exigibles au 31.12.1982. Les impayés représentent, pour cette campagne, 41 % des sommes exigibles. L'adoption en 1986, d'un code de déontologie des acheteurs agréés par l'OPAT et la prééminence de la STCP (13) qui collecte 80 % du café et du cacao attestant là encore d'une évolution favorable après bien des années.

Les résultats : superficies — rendements

La superficie des replantations de 1975 à 1982 s'élève à 9 248 ha. Les abandons représentent 515 ha, soit 5,6 % ; seuls 2 800 ha étaient alors entrés en phase de production. La productivité des nouvelles plantations est soumise aux conditions climatiques qui varient beaucoup selon les régions. Une étude (F. Descroix, 1984) fait ressortir que les zones de plaine ont des productions faibles, alors que sur les plateaux de Dayes, de l'Akebou et de l'Akposso, des rendements satisfaisants ont été obtenus. La carte des rendements cumulés des cinq premières récoltes fait apparaître des différences de productivité très importantes en fonction des zones de plantation.

Conclusion sur le projet café au Togo

Selon le rapport de la mission d'évaluation financée par le Ministère de la Coopération (J.M. Funel, G. Pontié, T. Raymond, T. Ruf, 1984), la SRCC a imposé un système de culture intensif, alors que dans certains cas, la culture extensive du caféier convient mieux aux paysans.

(13) Société Togolaise pour la Commercialisation des Produits.

Cette alternative ne paraît pas réaliste. En effet, pour son maintien en bon état végétatif, le caféier sans ombrage exige un minimum de 4 à 5 entretiens par an, une taille de recépage tous les 5 ans, des égourmandages et une fertilisation minérale de 90 — 100 unités d'azote par ha assortie à une fumure P et K, fixée en fonction de la nature du sol.

Le risque le plus important de la caféiculture au Togo est la faible pluviométrie et la durée, très longue, de la saison sèche. Avec des soins corrects, un rendement de 1 t/ha en moyenne peut être atteint. Par contre, les plantations entretenues de façon extensive sont envahies par les mauvaises herbes, et ne résistent pas à la sécheresse.

Au cours des deux premiers projets, les zones de plantation se sont étendues vers les plateaux de l'Akposso et de l'Akebou, alors qu'en plaine et dans les zones traditionnelles de production, les superficies replantées sont faibles et les rendements très bas.

Après quinze années d'efforts, la rénovation de la caféière togolaise va se poursuivre au cours des cinq prochaines années avec l'appui de la Banque Mondiale de la CCCE et du FAC. C'est maintenant une réalité : les superficies replantées dépassent 1 500 ha/an ; le rendement moyen peut atteindre à l'avenir 1 000 kg de café marchand par ha et par an dans les régions propices ; l'augmentation régulière du prix du café représente un encouragement très réel pour les paysans assurés dorénavant d'une bonne rentabilité.

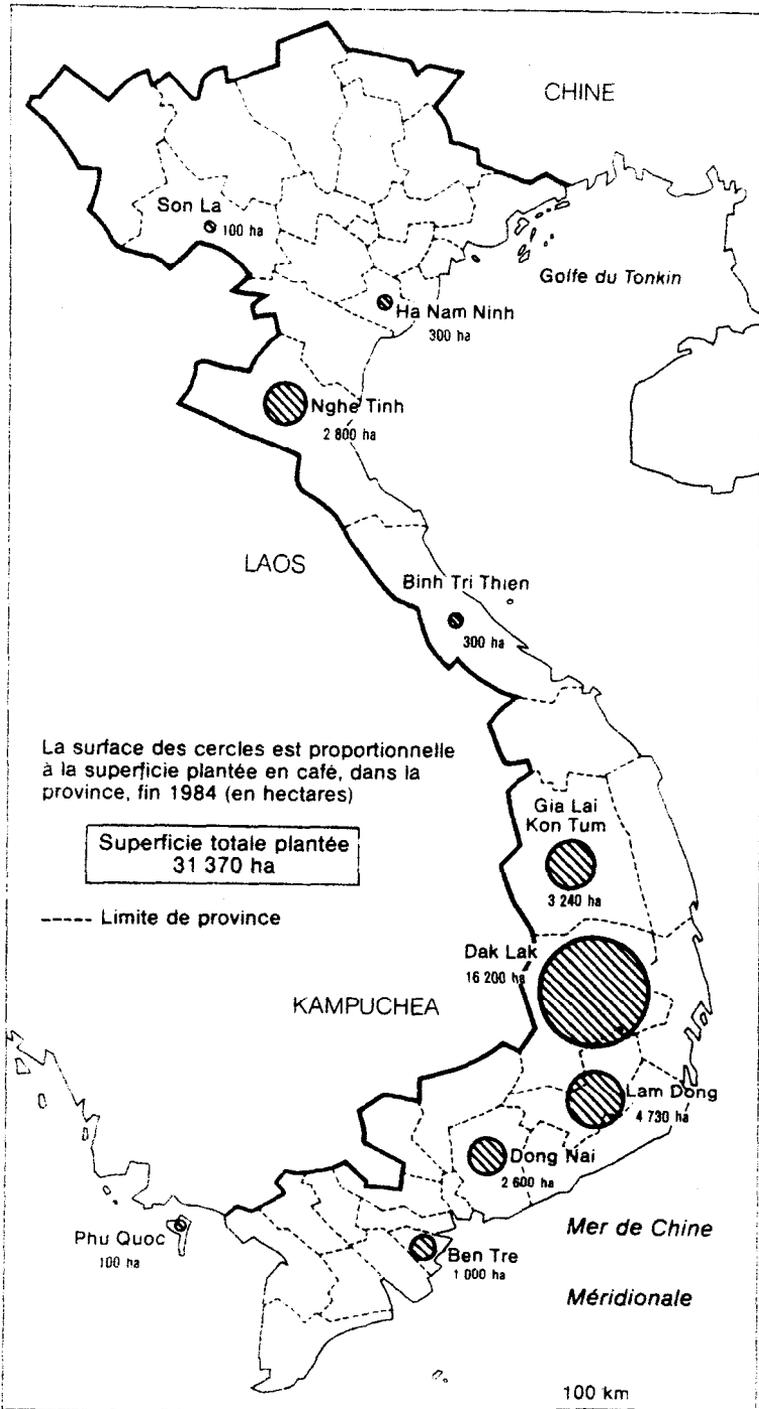
LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA CAFÉICULTURE AU VIETNAM

Quelques données géographiques

Le Vietnam s'étend sur 1 650 km entre 8°30 et 23°22 de latitude nord. La superficie totale est de 331 600 km². La distance est-ouest maximum est de 600 km au nord de pays, mais de 50 km seulement à Quang Binh au centre du Vietnam.

Les trois-quarts du pays sont formés de montagnes et de plateaux : la cordillère annamite s'étend sur 1 400 km de la frontière du nord-est, jusqu'à Phu Bien, à une centaine de kilomètres au nord-est de Ho Chi Minh Ville. Le quart restant est représenté par les plaines côtières dominées par : le delta du fleuve rouge (Sang Coï), 15 000 km² et le delta du Mékong, 40 000 km².

Le climat, de type tropical humide, varie sensiblement du sud au nord et en fonction de l'altitude. La pluviométrie, déterminée par le rythme des moussons, est importante et répartie sur 6 à 7 mois, d'avril à octobre-novembre. La population (57 millions d'habitants)



VIETNAM - SUPERFICIES PLANTÉES EN CAFÉ
PAR PROVINCE (FIN 1984)

est largement concentrée dans les plaines rizicoles. Le taux de croissance démographique est très élevé (2,4 %).

L'ethnie majoritaire est constituée par les Kinh ou Viets (90 %), d'origine mongole. Les minorités ethniques sont nombreuses : Hoa (ou Chinois), Khmers, Chams (immigrés), Rhades, Thai, Méo, etc.

Le café dans l'économie du Vietnam

C'est au Tonkin que furent faites les premières plantations de caféiers à partir de 1885. La culture ne s'étendit qu'après 1935 sur les Hauts Plateaux du sud du Vietnam et jusqu'en Cochinchine.

Compte tenu de la diversité des conditions climatiques, trois espèces de caféiers étaient cultivées avant 1940 avec une égale importance : le caféier *Arabica* dont la plantation avait été encouragée par l'administration ; le caféier *Robusta*, en zone humide et chaude ; enfin le caféier *Excelsa* dans les mêmes régions que le *Robusta* ou dans celles à saison sèche plus marquée.

En 1940, le Vietnam exportait vers la France 4 000 tonnes de café. Mais en 1944, la rouille (*Hemileia vastatrix*) détruisait pour la première fois la plupart des plantations d'*Arabica*.

L'objectif du gouvernement de la République Démocratique du Vietnam, est de faire passer les exportations de café de 5 000 tonnes par an en 1984 à 50-60 000 tonnes d'ici 1995 et à 75-80 000 tonnes dans 20 ans. Parallèlement le programme café a pour but, de développer une vaste région de 55 000 km², à faible densité de population, par l'installation de paysans émigrant des zones surpeuplées du Tonkin.

Les conditions de culture

Les provinces concernées principalement par le programme sont : Dac Lak, Lam Dong et Gia Lai Kontum, qui forment la région dite des Hauts Plateaux. L'altitude varie de 500 à 800 mètres et atteint 1 500 mètres à Dalat. Le caféier y rencontre des conditions favorables pour son développement ainsi qu'en témoignent les plantations paysannes et les anciennes plantations européennes. Le caféier *Arabica* est cultivé à partir de 850 mètres d'altitude dans les régions de Dalat et de Blao. On rencontre aussi dans cette région le caféier *Excelsa* (ou *Chari*) ; cette espèce peu productive, fournissant un café médiocre devrait être éliminée et remplacée par le caféier *Robusta* qui forme la majorité des plantations au Vietnam.

Les terres, d'origine basaltique occupent de grandes surfaces, faiblement ondulées. Ces sols, très fertiles sont comparables à la *terra roxa* qui a fait la prospérité du café au Brésil, dans les états du Parana et de Sao Paulo.

La topographie permet la création de retenues d'eau grâce à la construction de barrages en terre. La pluviométrie, répartie sur 6 à 7 mois, varie de 1 m 50 à 2 mètres par an. La saison sèche, très longue, de décembre à avril, constitue un handicap pour la culture du caféier qui fleurit habituellement en décembre, janvier et février après une pluie suffisante. Cette carence en pluie est cependant compensée par le pouvoir de rétention en eau du sol et par l'irrigation, rendue possible par l'aménagement des barrages collinaires.

A ces facteurs, favorables pour la culture du café, nous devons ajouter le facteur humain. Les qualités d'agriculteur des paysans vietnamiens sont bien connues, leurs plantations sont très bien entretenues et les rendements élevés.

Les programmes en cours

En vertu d'accords passés avec cinq pays du COMECON (14), les programmes portent sur 60 000 ha de nouvelles plantations réalisables de 1983 à 1990.

Le système d'exploitation est la ferme d'Etat d'environ 1 000 ha. Ces fermes, dans une même région, sont regroupées en combinats qui comprennent diverses entreprises chargées des travaux mécaniques, des constructions, de l'élevage du bétail ou de productions végétales autres que le café. Il existait en 1985, six combinats pour le café, dont deux dans les provinces de Nam Dinh et Phu Dhanh. Outre ce programme de grandes plantations, un programme de 80 000 hectares est prévu pour les petits paysans.

Mode de financements

L'aide bilatérale fournie aux combinats constitue un prêt à l'Etat d'une durée de 16 ans remboursable à partir de l'entrée en production des plantations. A titre d'exemple, l'aide à un combinat fournie par l'U.R.S.S. s'élève à 2 000 roubles (15) par hectare de caféiers.

Ce montant englobe les investissements, bâtiments, routes, usine à café, tracteurs, gas oil etc. Il correspond sensiblement au prix CAF d'une tonne de café marchand dans les transactions avec l'U.R.S.S.

Pour les remboursements de ce prêt, le cours du café est négocié chaque année avec le partenaire étranger. En 1984 il était de 2 000 à 3 000 roubles par tonne, (Prix F.O.B.).

Il apparaît que, par rapport au cours mondial, le café est payé 50 % moins cher que sur le marché international. Par contre ce prix

(14) Contrats signés U.R.S.S. : 20 000 ha, R.D.A. : 10 000 ha, Tchécoslovaquie : 10 000 ha, Bulgarie : 10 000 ha.

(15) 1 rouble : 10,30 FF au 30.9.85.

se rapproche des cours pratiqués sur les marchés hors quota échappant au système de l'Organisation Internationale du Café.

Les petits planteurs privés exploitent des superficies variant de 0,5 à 2 ha. Des centres de développement agricole de 100 à 500 familles avaient été créés il y a une vingtaine d'années et se sont largement développés. Ces paysans cultivent le maïs, le soja, le haricot, etc., et utilisent la traction animale. Les plantations sont bien conduites : les rendements atteignent 3 000 kg/ha en petite plantation paysanne, 1 500-2 000 kg en grande plantation. Le café est livré à un organisme d'Etat chargé de l'exportation.

Le prix d'achat aux petits producteurs est de 380 dongs/kg en 1984-1985. Cependant ceux-ci ont la possibilité de vendre la moitié de leur production sur le marché parallèle au prix de 700 à 800 dongs/kg.

Conclusion provisoire

Les responsables des combinats font preuve d'efficacité. Il est

Provinces	Plantation d'Etat	Plantation d'Etat de province	Plantation privée	TOTAL (ha)
Dak Lak	6 200	6 000	4 000	16 200
Gia Lai Kontum	2 800	210	230	3 240
Lam Dong	-	730	4 000	4 730
Dong Nai	-	600	2 000	2 600
Nghè Tinh	2 500	300	-	2 800
Ha Nam Ninh	300	-	-	300
Binh Tri Thien	-	300	-	300
Ben Tre	-	-	1 000	1 000
Son La	-	-	100	100
Phu Quoc	-	-	100	100
TOTAL	11 800	8 140	11 340	31 370

Tableau V
Vietnam :
Superficie totale plantée en café (fin 1984)

donc probable qu'avec l'aide du P.N.U.D. qui a accordé 1,5 million de dollars au Vietnam tant pour la formation du personnel des entreprises de café que pour mettre en place un programme de recherche agronomique sur le café à Buon Me Thuot, le Vietnam atteigne son objectif, d'ici une quinzaine d'années.

DÉVELOPPEMENT DE LA CAFÉICULTURE EN NOUVELLE CALÉDONIE

Territoire Français d'Outre-Mer (TOM), situé à 20 000 km de la France, la Nouvelle-Calédonie compte 150 000 habitants répartis sur la Grande Terre et les îles Loyauté (19 000 km²) ; le contraste géographique le plus significatif oppose la Côte Est à la Côte Ouest.

Climat, sols, agriculture

La Nouvelle-Calédonie bénéficie, de par sa situation, d'un climat tropical tempéré. La chaîne de montagnes divise l'île en une zone « au vent », la côte Est plus humide et une zone « sous le vent », la côte Ouest plus sèche. La côte Est reçoit en moyenne 1 800 à 2 600 mm de pluies, bien réparties sur toute l'année. Les moyennes annuelles de la côte Ouest varient de 800 à 1 000 mm pour les stations de faible altitude, avec des minimums atteignant 670 mm. Dans les vallées de la côte Ouest, la pluviométrie augmente avec l'altitude (1 200 à 1 300 mm vers 300 mètres).

Les températures les plus basses (minimum absolu) varient de 9 à 15° C selon les stations. Elles sont enregistrées de mai à septembre, durant l'hiver austral. Dans les régions de moins de 500 mètres d'altitude, un minimum de 6° a été enregistré au col d'Amieu en 1983. Les températures les plus élevées sont comprises entre 30° et 34°. On les enregistre en janvier, février et mars.

En raison de la topographie et du système montagneux, la proportion des terres agricoles est peu importante : 291 134 ha, soit 15,6 % de la superficie du territoire. L'agriculture et l'élevage se sont développés principalement dans les plaines côtières. Les caféières ne représentent que 1,20 % des terres cultivées, et toutes les plantations appartiennent aujourd'hui à des petits exploitants mélanésiens.

Les premières plantations de caféiers ont été faites en 1895, sous l'impulsion du Gouverneur Feuillet. Après une dizaine d'années de culture, la rouille du caféier (*Hémileia vastatrix*) allait dévaster toutes les plantations d'*Arabica*. Cette première expérience fut donc un échec. Plus tard, vers 1920-1930, le caféier *Robusta*, qui connaissait un grand développement en Indonésie, succéda à l'*Arabica*.

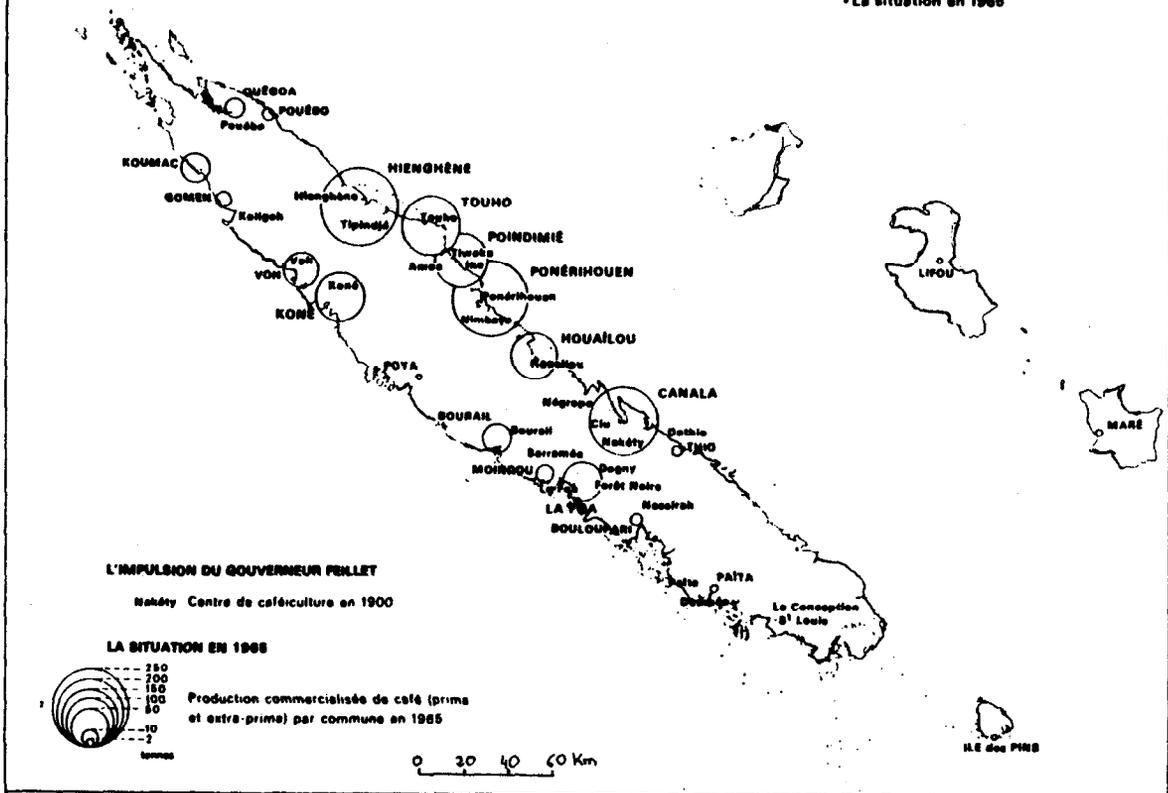
Situation de la caféiculture

Le début du déclin de la caféiculture se situe vers les années 1960. Le coût élevé de la main-d'oeuvre agricole et le « boom » minier du nickel allait entraîner l'abandon des plantations tenues par les Européens. Mais le café est resté jusqu'en 1965-1970, la principale production agricole de la Nouvelle-Calédonie. La superficie des

NOUVELLE-CALÉDONIE

LE CAFÉ

- L'impulsion du Gouverneur Fellet (1895 - 1903)
- La situation en 1965



caféières représentait environ 6 000 hectares. Le *Robusta* fournissait 70 % de la production et l'*Arabica* 30 %. L'*Arabica* n'a subsisté pratiquement que dans le Nord et sur la côte Ouest.

En 1969, la production était supérieure à 2 000 tonnes de café marchand. Cette production provenait pour 75 % de quelques 300 plantations européennes de 4 à 6 ha, et pour 25 % de petits planteurs mélanésiens.

En 1980, il restait environ 2 800 hectares de caféières, toutes très anciennes, conduites sous ombrage, sans taille régulière. Les rendements sont très faibles, de l'ordre de 150 à 200 kg de café par hectare. La production, de 500 tonnes en 1980, n'a été que de 300 tonnes en 1984.

L'opération café

En 1978, sous l'impulsion de Paul DIJOURD, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, un programme de relance de la caféiculture a été préparé par les services ruraux du Territoire.

Ce programme, s'appuyant sur les résultats obtenus par l'IRCC à la station de Ponérihouen, avait pour objectif de créer 2 000 hectares de nouvelles plantations avant 1989, afin de commercialiser 3 000 tonnes en 1992. Il comportait deux tranches de 1 000 ha environ chacune, réalisables de 1980 à 1984 et de 1985 à 1989, à raison de 230 ha par an en période de croisière.

Les objectifs de la première phase étaient les suivants : 685 ha pour le *C. Robusta* et 340 ha pour le *C. Arabica*.

Côte Est	<i>C. Robusta</i>	615 ha
Côte Ouest	<i>C. Arabica</i>	205 ha
Région Sud-Ouest	<i>C. Arabica</i>	135 ha
	<i>C. Robusta</i>	70 ha
		1 025 ha

Au cours de la première phase, l'opération devait concerner 500 à 600 familles, exploitant en moyenne 2 ha. L'unité de replantation était une parcelle de 0,25 ha. Le rendement escompté pour ces plantations était de 1 500 kg de café vert par ha (*Arabica* ou *Robusta*).

Méthodes de culture, traitement du café, prix d'achat aux producteurs

C. Robusta : Clones sélectionnés d'origine malgache (hybrides *congensis HF*), africaine et locale.

C. Arabica : l'IRCC ne disposait pas en 1979 d'une expérience probante pour la culture du caféier Arabica sans ombrage. Il a donc été proposé d'utiliser les méthodes en cours à Hawaï, en utilisant les variétés naines, *Caturra*, plantées à 5 000 arbres par hectare. Elles ont été ensuite remplacées par la variété *Catimor* pour laquelle l'ORSTOM a pu confirmer une résistance totale à toutes les races de rouille. Un champ semencier de 1 500 plants a été installé en 1983 à Kongouma à partir des sélections de *Catimor* introduites par l'ORSTOM en 1981.

Les nouvelles plantations sont faites sur terrain défriché mécaniquement, sans ombrage et sur des parcelles de petites dimensions (0,25 à 1 ha). Une piste d'accès est prévue pour désenclaver la plantation. Le coût de ces travaux, réalisés par entreprise, avait été évalué au départ à 150 000 F CFP (1) par hectare. En pratique, ces coûts s'élèvent à 400 000 F CFP/ha sur grosse végétation et à 100 000 F CFP sur prairie.

Les *plantings* sont réalisés de janvier à mars-avril, compte tenu du calendrier ci-après :

Année 0 : préparation de la plantation (défrichage, pépinières)

Année 1 : mise en place de la plantation

Année 2 : entretien de la plantation et pas de récolte

Année 3 : entretien de la plantation et demi-récolte

Le montant de la prime, calculé en fonction d'un salaire horaire de 340 F FCP, est réparti comme suit :

Année 1 : 182 000 F

Année 2 : 162 000 F

Année 3 : 172 000 F

Total : 516 000 F

Cette prime est payable trimestriellement, après contrôle de l'exécution des travaux d'entretien. La subvention allouée aux planteurs, comprenant défrichage, fourniture des plants, fourniture des engrais et versement de la prime d'entretien durant les trois premières années, s'élève au total à 1 114 540 F CFP/ha (61 300 FF).

Dans la région productrice de *Robusta*, trois usines de traitement du café par voie humide ont été installées (Canala, Ponérihouen, Thiem). Le séchage du café parche est effectué en 24 heures dans des séchoirs verticaux d'une capacité de 6 tonnes/jour. Les cerises fraîches sont collectées par camion selon un calendrier d'achat prévoyant deux passages par semaine dans les villages. La récolte est faite la veille ou

(16) 1 F CFP : 0,055 FF.

deux ou trois jours avant le ramassage. Dans ces conditions, les cerises s'échauffent en sac et fermentent, donnant des fèves puantes.

Le café qui ne passe pas par les usines de dépulpage est préparé par les planteurs eux-mêmes, soit dans de petites installations privées de dépulpage, soit séché en cerises sur aires cimentées ou sur le sol s'il est traité par voie sèche.

Le prix d'achat pour la récolte 1985-86 est le suivant, par kilo de café marchand :

<i>Arabica</i> supérieur : 350 F (19,25 FF)	<i>Robusta</i> supérieur : 300 F (16,50 FF)
<i>Arabica</i> courant : 280 F (15,40 FF)	<i>Robusta</i> courant : 235 F (12,93 FF)

Dans le cas de vente en cerises fraîches, le prix aux producteurs est de 470 F CFP par touque de 12,5 kg. Ce prix tient compte d'une retenue de 20 F CFP par kilo de café marchand pour le financement des engrais (un bon d'enlèvement des engrais est remis au planteur lors de la vente du café en cerises). Une touque donnant en moyenne 2,4 kg de café marchand, le prix payé aux producteurs est le suivant : $470/2,4 + 20 = 215,83$ F CFP/kg (= 11,87 FF). La différence par rapport au cours officiel : $300 - 215,83 = 84,17$ F CFP/kg correspond au coût de l'usinage (dépulpage, séchage et conditionnement).

Lorsque le planteur fait appel à de la main-d'oeuvre salariée pour la récolte, la rémunération des récolteurs est de 225 F CFP par touque, ce qui représente 43,4 % du prix de vente de la récolte. Pour une production de 1 500 kg de café marchand par hectare, ayant nécessité 60 journées de travail (récolte non comprise), la rémunération de la journée de travail est de :

$$\frac{195,83 \times 1\,500 \times 56,4}{60 \times 100} = 2\,761,25 \text{ F CFP}$$

soit sensiblement le salaire minimum garanti (343 F CFP par heure).

En l'absence de prêt à rembourser, la culture du caféier paraît intéressante, pour le petit planteur mélanésien. Compte tenu des rendements, une surface de 2 ha par famille constitue un optimum pouvant assurer un revenu supérieur à 400 000 F CFP par an. Si l'on tient compte du coût de l'installation de la plantation (1 114 540 F CFP) et d'un intérêt de 8 %, le remboursement en 20 ans comporterait des annuités de 111 865 F CFP/ha (= 6 152 FF), soit l'équivalent de 518 kg de café marchand.

Résultats de l'opération café

Un bilan de l'opération café, appuyé par une enquête auprès de 30 producteurs cités au hasard, a été fait durant le 4ème trimestre 1984. L'enquête portait sur la situation sociale du producteur, la description de la parcelle de caféiers et sa place dans l'exploitation, le

mode d'exploitation, la part de la production de café dans les revenus de l'individu.

	Région N.E.		Région Centre S.		Région N.O.	Iles Loyauté	TOTAL	
	R	A	R	A	A	A	R	A
	<i>Défrichement</i>							
ha	346	60	72	70	105	7	418	242
Nb parcelles	800	140	100	120	280	24	900	564
<i>Plantation</i>								
ha	282	30	44	33	54	6	326	123
Nb parcelles	700	60	70	60	170	22	770	312
% Plant/Défr.	81,5	50	61	47	51,4	85	78	50,8
<i>Plantations restaurées</i>								
ha	188	6,2	30	8	13	4,25	218	252
Nb parcelles	531	20	50	18	32	17	581	87
% défrichement	54,3	10,3	41	11,4	12,3	60	52	10,4

R = *C. Robusta*

A = *C. Arabica*

Tableau VI :
Réalisations conduites entre 1980 et 1984

Pour l'ensemble des quatre régions, les défrichements pour le *C. Robusta* sont suivis de plantations bien entretenues dans la proportion de 54 % des surfaces défrichées. Ce rapport est de 10,4 % pour le *C. Arabica*. Les parcelles de *C. Robusta* visitées ont un beau développement et des rendements élevés, de 3 à 4 000 kg de café marchand par hectare, obtenus après quatre années de plantation.

Concernant le programme *Arabica*, la motivation des planteurs candidats est moins bonne que pour le *Robusta* et, d'autre part, 79,5 % des parcelles réalisées ont abouti à un échec. Dans la région nord-ouest, à Bourail et à Poum, une trentaine de parcelles plantées avec la variété locale n'ont pas résisté à l'absence d'ombrage et ont été détruites par la rouille. Le développement des parcelles qui subsistent est généralement médiocre.

Si l'on ne considère que le *C. Robusta*, les pourcentages d'abandon avant la plantation (22 %) et après la plantation (33 %) apparaissent très élevés. Les raisons de ces abandons sont variables :

- sol de mauvaise qualité, caillouteux,

- promoteur, salarié à l'extérieur, s'intéressant peu au café,
- mécontente au sein des tribus,
- insécurité pour certains planteurs appartenant à des ethnies minoritaires (indonésiens, etc.).

Pour le *C. Arabica*, outre la rouille, la sécheresse de l'année 1983 sur la côte Ouest est à l'origine de la perte d'un grand nombre de parcelles. La méthode employée pour établir les programmes de plantations a, par ailleurs, le défaut de ne pas engager financièrement le producteur dans l'opération pour laquelle il se porte volontaire.

Concernant les objectifs, la moyenne des défrichements de 1980 à 1984 s'établit à 132 ha par an, contre 230 ha, prévus par le projet.

Vers une nouvelle orientation

L'opération café en Nouvelle-Calédonie s'apparente beaucoup à un programme social. Malgré les difficultés rencontrées durant la première phase de l'opération café, les résultats sont encourageants. Certaines remarques peuvent être faites sur ce projet :

Sur le plan des méthodes de l'opération :

Il convient de rechercher des moyens permettant d'impliquer davantage le planteur dans la réussite de la plantation. Un crédit pour l'entretien des jeunes plantations, jusqu'à leur entrée en production, pourrait être proposé. Il remplacerait la prime d'entretien qui, à notre avis, est une très mauvaise mesure. En effet, jusqu'en 1985, plus de 50 % des promoteurs de *C. Robusta* ont fourni l'effort d'entretien sans contrepartie. Ceux-ci peuvent considérer la prime d'entretien comme un encouragement au laxisme ; on peut déjà envisager que les bénéficiaires d'une prime d'entretien demanderont par la suite un salaire pour récolter le café...

La gestion des prêts ne devrait pas poser de problèmes, vu leur nombre assez faible. Par ailleurs, il serait utile de mettre en place à cette occasion, un système de crédit mutuel, adapté au petit paysan.

Sur le plan technique :

La replantation des anciennes caféières doit être l'objectif principal de l'opération, compte tenu du manque de terre. Le défrichement mécanique pourrait être remplacé par un abattage des arbres à l'aide de scies mécaniques, cette opération étant suivie d'un empoisonnement des souches et d'un brûlis. Après un défrichement mécanique avec essouchage, le sous-solage peut être supprimé.

Un programme de replantation en caféiers *Robusta* doit être poursuivi dans le centre Sud et sur la côte Est. Les plantations de *C. Arabica* seront réduites et seule la variété *Catimor* sera utilisée pour ces plantations.

Sans irrigation, la culture de l'*Arabica* ne devrait pas être envisagée dans les régions à pluviométrie inférieure à 1 100 mm/an. Pour le *C. Robusta*, sur la côte Est, il est proposé d'adapter un écartement de 3 x 3 mètres en triangle équilatéral ou de 3,25 x 2,50 mètres, en rectangle. Ce dernier dispositif facilite la circulation dans la parcelle ainsi que les travaux tels que traitements insecticides et récoltes. Dans la région Centre Sud à pluviométrie inférieure à 1 400 mm, l'écartement 3 x 2 m est valable pour le *Robusta*.

Le café représente souvent la seule ressource des petits paysans néo-calédoniens. En laissant se perpétuer le déclin de la caféiculture, on risquait de voir s'aggraver les disparités sociales sur le territoire. Le plan de relance de la caféiculture a été basé sur un engagement intense des pouvoirs publics. Les difficultés rencontrées au cours des cinq premières années se traduisent par des taux d'abandon élevés, avec comme conséquence une augmentation considérable des prix de revient. Cependant, la réussite des nouvelles plantations de *C. Robusta* devrait amener un grand nombre de planteurs à s'intéresser à la rénovation de la caféiculture. Une orientation nouvelle devrait éviter de transformer les planteurs en assistés.

CONCLUSION

La réussite des projets de développement agricole dépend de ce que le Directeur Général de la F.A.O., Monsieur Edouard SAOUMA, appelle les quatre « I » : intrants, institutions, infrastructures et incitations. Dans les trois pays qui ont été évoqués, l'incitation économique à la culture du caféier varie en fonction du contexte social, économique et politique.

Le Togo présente la situation la plus favorable avec une rémunération de la journée de travail pour la culture de café égale à 4,6 fois le salaire minimum garanti en 1985.

Au Vietnam, malgré la chasse aux commerces privés et aux spéculateurs et dans un contexte de grande pénurie, le marché parallèle permet aux petits paysans d'obtenir des revenus pour acheter les produits de première nécessité.

En Nouvelle-Calédonie, la culture du caféier doit être subventionnée par l'Etat pour se maintenir.

Les projets de développement de la caféiculture sont des projets à long terme exigeant des moyens financiers importants. La bonne utilisation de ces moyens conditionne la poursuite de ces actions par les organismes de financement qui considèrent à juste titre que l'aide extérieure doit bénéficier aux paysans.

BIBLIOGRAPHIE

DESCROIX (F.), 1984. *Rapport annuel de la SRCC.*

FUNEL (J.M.), PONTIÉ (G.), RAYMOND (C.), RUF (T.), 1984. *Evaluation a posteriori de la Rénovation de la Cafetière et de la Cacaoyère au Togo*, Ministère des Relations Extérieures, Coopération et Développement, 357 p.